Pour le droit à la communication
Fapt la cgt
COMMUNIQUÉ
FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 9 novembre 2012

La Poste

Mohamed Yaqoubi doit être réintégré

La Poste et la direction du Courrier poursuivent leur politique de restructurations et de suppressions d'emplois. Cela a des conséquences, notamment en termes de dégradation du service public et des conditions de travail des postiers.

Mohamed Yacoubi, dans l'Hérault, comme tous les militants de la CGT sur l'ensemble du territoire, avec de nombreux élus et postiers, continuent de s'opposer à ces choix politiques et stratégiques qui sont la cause du malaise social à La Poste.

La Poste n'admet pas que des postiers s'opposent à ces choix. Mohamed est sanctionné, licencié pour avoir défendu les valeurs du service public et le rôle social du facteur.

La mobilisation s'amplifie, elle doit se poursuivre. La fédération CGT-FAPT apporte tout son soutien, sa solidarité à Mohamed et exige sa réintégration.

La Poste doit stopper toutes les restructurations et ouvrir de véritables négociations.

Nous appelons l'ensemble de nos organisations à exprimer la solidarité à l'encontre de Mohamed cgtptt34@cgtptt34.com et à exiger la réintégration de Mohamed sur le mail de la DOTC Languedoc Roussillon claire.roche@laposte.fr